



## COMMUNE D'ARCANGUES

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre à 19h.  
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, M. VITIELLO Laurent, Mme HARAN Corinne, Mme CHARLANNE Sandrine, M. DARRIGOL Daniel, M. GAROSI Rémy, M. PICOT Olivier, M. GARIADOR Alain, Mme CAZAUX Marie-Christine, Mme JOST Sybille, Mme FAVRE Nathalie, Mme DACHARY Sylvie, M. AIME Ramuntxo, Mme BONNARDET Marlène M. FERRUS Stéphane, Mme CABROL Laurence, Mme THOMAS Nélize.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

M. GARRIGUE Jean-Michel ayant donné pouvoir à Mme CAZAUX Marie-Christine  
Mme DUCOURNAU Marcelle ayant donné pouvoir à Mme FAVRE Nathalie  
Mme LAFFONTAS Céline ayant donné pouvoir à M. MAISTERRENA Didier

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de membres ayant pris part au vote : 23

Date de la convocation : 14 mars 2024  
Date d'affichage : 15 mars 2024  
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

#### **Délibération n° 2024/08**

**Tarifs de la billetterie et des entrées pour les manifestations estivales organisées en 2024**

Mme CHARLANNE rappelle au Conseil municipal qu'il convient d'adopter les tarifs d'entrée aux différentes manifestations organisées par la commune en 2024.

Elle propose à l'organe délibérant de valider les tarifs, détaillés dans le tableau ci-dessous.

Animation	Date	Lieu	Tarif Adulte		Tarif enfant
			Gradins	Chaises	
Nuits d'Arcangues	25 juillet	Théâtre	Gradins	Chaises	Gratuit -12ans
			20 €	25 €	
Cinéma en plein air	08 août	Fronton	5 €		Gratuit -5ans

Concert Aria Pyrénéus	8 décembre	Eglise	10 €	Gratuit -12ans
--------------------------	------------	--------	------	----------------

Après avoir entendu les explications, le Conseil Municipal :

**APPROUVE** les tarifs des entrées pour l'ensemble des animations de la saison 2024 ;  
**AUTORISE** M. le Maire à réaliser les opérations administratives, budgétaires et comptables correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,

  


M. ECHEVERRIA Philippe.

Le secrétaire

  


M. MAISTERRENA Didier